

SÉJOUR MAROC

12-17 ans

DU 20 AU 26 AVRIL 2024



ACTIONS HUMANITAIRES

- Projet caritatif en direction de l'orphelinat de l'hôpital d'Hassan II,
- Action éco-responsable via le nettoyage des plages.



STAGE DE SURF

- Hébergement au Aloha Surf Agadir,
- Initiation au surf,




Du 20 au 26 avril 2024, à l'hôtel « ALOHA SURF CAMP MAROC »

Ce séjour s'adresse aux enfants de 12 à 17 ans

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom(s) : Prénoms de l'enfant (extrait d'acte de naissance)
 :

Né(e) le :/...../..... À : Dept :

Nationalité : Age : Sexe : F M

Passeport :

- N° de passeport :
- Date de validité :

P.A.I (Allergies, etc) :

.....

Régime alimentaire spécifique :

**Cadre réservé à l'ASC Mézières :**

Dossier complet remis-le à

Somme due :

Mode de règlement ANCV espèces chèques (4) Caution

150€ par chèque n°

Coordonnées des parents :

(* Rayer la mention inutile)	Père / Mère*	Père / Mère*
Nom et Prénom		
Adresse postale		Si adresse différente
Téléphone		
Adresse mail		

Tarif et Règlement

Le tarif du séjour s'élève à 850 euros par enfant.

Ce tarif pourra être dégressif en fonction des actions d'auto-financement à venir et de l'investissement de votre enfant à contribuer à celles-ci (loto, papier cadeaux, ...) en cas de non investissement de votre adolescent le séjour vous sera facturé 850€.

+ **Un chèque de caution de 150€** à l'ordre de l'ASC Mézières est demandé lors de l'inscription. Si l'inscription n'est pas validée par l'association, le chèque vous sera restitué.

En revanche, si l'annulation est de votre fait, aucun remboursement ne sera possible.

Le règlement du séjour s'effectuera de la sorte :

Il vous est demandé lors de l'inscription au plus tard le 06/01/2023 de remettre 4 chèques à l'ordre de l'ASC MEZIERES :

- 1 chèque de caution de 150 euros
- 1 chèque de 150 euros encaissable au mois de janvier 2024
- 1 chèque de 150 euros encaissable au mois de février 2024
- 1 chèque de 150 euros encaissable au mois de mars 2024

Et le restant dû (maximum 250€) vous sera facturé au mois de Avril 2024.

Il conviendra alors de régler le solde du séjour **avant le 12/04/2024**

Autorisation Parentale

(* Rayer la mention inutile)

Je soussigné(e) père, mère *,

Autorise mon fils, ma fille* à être pris(e) en photo lors du Séjour organisé par l'ASC Mézières du 20 au 26 avril 2024.

Date :

Signature du représentant légal :

A fournir avec ce dossier d'inscription :

- le présent dossier dûment complété
- un chèque de caution de 150€ à l'ordre de l'ASC Mézières
- un chèque de 150€ (versement 1 janvier 2024)
- un chèque de 150€ (versement 1 février 2024)
- un chèque de 150€ (versement 1 mars 2024)

- le dossier d'adhésion à l'association 2023-2024 et son règlement de 20 € le cas échéant
- la fiche sanitaire de l'enfant
- + photocopie des vaccins à jour obligatoire

- une photocopie de la carte vitale
- une photocopie de la carte vitale européenne
- photocopie d'attestation mutuelle
- une photocopie du passeport** (dès réception) à minima accusé de réception du rendez-vous pris en mairie et/ou la date du rendez-vous pris en mairie.

- L'autorisation de sortie du territoire (cerfa ci-joint)** avec signature et photocopie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale portant le même nom de famille que l'enfant.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Dossier complet à déposer dès Que possible, dernier délai 05/01/2024 selon disponibilité

Information Séjour :

Une réunion d'information pour les parents et leurs enfants inscrits au séjour est programmée le mercredi 20 Mars 2024 à 19h00

À l'ASC, 30 grande rue 28500 Mézières en Drouais (Salle jaune)

Informations sur le séjour au Maroc, proposé et subventionné par l'ASC de Mézières en Drouais Du 20 Avril au 26 Avril 2024

Le séjour proposé est organisé au Maroc à Agadir à l'hôtel Aloha surf camp à Tamraght.

Implantation du centre : Aloha surf camp est une école de surf située sur une colline qui domine l'océan, face à 8 spots de surf et à 14 km au nord de la ville d'[Agadir](#). Cette région est dotée d'un microclimat : en moyenne 330 jours de soleil par an.

Présentation du centre : [Aloha surf camp](#) est dotée d'une dizaine d'années d'expérience dans le domaine. Ils mettent à notre disposition un savoir dans un trip surf camp Maroc 100% fun, un suivi de votre niveau au quotidien, une ambiance surf spirit dans une surf house au décor marocain où confort et convivialité sont au rendez-vous. De plus, le surf camp est ouverte toute l'année et 7 jours sur 7. Rejoignez-nous au soleil.

Tamraght qui se situe à 15 minutes au nord d'Agadir est le site le plus privilégié au Maroc pour le surf. La région offre une trentaine de spots dans un rayon de 50 km. C'est pourquoi juste devant Aloha surf camp vous y trouverez des spots aussi bien pour débutants que pour les autres niveaux.

Quelques photos :



Le prix comprend : billet d'avion aller-retour hébergement en pension complète, assurance, fourniture du matériel de surf ainsi que les courts de surfs.

Encadrement et surf : Le séjour est encadré par 1 directeur et 2 animateurs de l'ASC Mézières, les cours de surf sont encadrés par des moniteurs professionnels et diplômés.

Inscriptions, annulations : Le séjour est limité à 15 enfants de 12 à 17 ans

Les inscriptions sont prises jusqu'au 05 janvier 2024 selon disponibilité.

Les dossiers complets sont pris dans l'ordre de réception, en tenant compte d'une répartition des enfants par tranches d'âge et par commune.

Une caution de 150€ est demandé lors de l'inscription.

En cas d'annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf justificatif médical.

Renseignements et Inscriptions //

Cécile HERVÉ
06.26.34.75.39

ASC MEZIERES
02.37.43.74.52



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT
 NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____
 GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

NE PLUS REMPLIR
Joindre OBLIGATOIREMENT
la photocopie des pages vaccination
du carnet de santé de l'enfant

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

ORI	_____
Dipl	_____
Téla	_____
Polio	_____
Ou	_____
Ou	_____
BCC	_____

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ORITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
 ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....
 ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Le soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare
 exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant,
 toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de
 l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

OBSERVATIONS